par l'Eglise, en qui il s'est incorporé, pour ainsi dire, depuis qu'il n'est plus sensiblement parmi les hommes, et qui continue son œuvre d'enseignement et de sanctification. L'Eglise est la dépositaire de toute sa puissance, de toute sa bienveillance envers le monde. Ne règnera-t-elle jamais sur la société, qui pourtant lui a dû ce qu'elle a de civilisation? Les peuples ne se soumettront-ils donc pas pleinement à son empire? La regarderont-ils toujours comme une étrangère et une ennemie? Ne lui sera-t-il pas donné de pouvoir exercer la plénitude de son autorité bienfaisante, et de réaliser, sur un plan incomparablement plus étendu que cela ne s'est vu encore, les desseins de miséricorde que Dieu veut opérer par son entremise? Si Jésus-Christ est le roi des nations, l'Eglise, son épouse, en est la reine; elle aussi doit être reconnue, honorée par les peuples, et d'autant plus que ce n'est que par son moyen que le Christ lui-même peut recevoir un hommage qui lui agrée. (¹).

XXV

Quelle que soit la force de ces considérations, on ne manquera pas de dire que le triomphe de l'Eglise ne doit avoir lieu qu'au ciel par la gloire des élus qui se sont sanctifiés dans son sein; que l'autre vie est destinée à être la réparation de celle-ci; et que si l'on demande à Dieu que son règne arrive, on ne songe guère en faisant cette prière à cet empire parfait de Dieu et de son Christ sur la terre.

Après avoir demandé à Dieu, dans l'Oraison dominicale, que son règne arrive, ne demandera-t-on pas que sa volonté se fasse en la terre comme au ciel? Cette prière n'est que la suite de la précédente. La volonté de Dieu peut-elle être autre chose que l'établissement, l'extension de son règne? Et si l'on dit qu'il s'agit du règne de Dieu sur les âmes des individus, je répondrai : si Dieu règne sur les âmes des individus en général, comme la société se compose de ces mêmes individus, il régnera bientôt sur la société toute entière. Eh bien! maintenant, ne m'est-il pas permis d'espérer ce que nous devons demander, le règne de Dieu sur la terre, c'est-à-dire le règne du Christ, le règne de l'Eglise.

Eh bien! soit, dira-t-on, mais du moins faut-il exprimer le regret que ce règne ne soit nullement prochain. Hélas! s'il arrive jamais,

⁽¹⁾ Voir les Espérances de l'Eglise du P. Ramière, d'où ces considérations sont empruntées.